

MUSÉE DES BEAUX-ARTS

Le Mouvement pour la défense de Lausanne fait opposition

Aux yeux du Mouvement pour la défense de Lausanne, le bâtiment prévu est beaucoup trop élevé et constitue une atteinte inadmissible aux berges du Léman. C'est pour cela que le MDL s'oppose à l'implantation du futur Musée cantonal des beaux-arts à Bellerive.

Outre le MDL, plusieurs collectifs ou privés s'opposent au Plan d'affectation cantonal (PAC) dont la mise à l'enquête s'est terminée hier. La ville de Lausanne a déjà enregistré sept oppositions et une observation. «D'autres peuvent encore arriver et le canton en collecte aussi», a relevé Olivier Français, municipal des travaux.

Le MDL critique cette implantation qui déroge sur plusieurs points à la loi fédérale sur l'aménagement du territoire. Il estime en outre que le bâ-

timent prévu – «qui culminerait à 34 mètres au-dessus du niveau du lac» – dépasse de beaucoup les hauteurs maximales autorisées par le Plan général d'affectation.

Bloqué pendant plusieurs années pour des raisons financières, le projet de nouveau Musée cantonal des beaux-arts vient de redémarrer avec la procédure de mise à l'enquête. Le projet prévoit la construction d'un bâtiment semi-enterre à Bellerive d'ici à 2012.

Le projet lauréat du concours d'architecture de 2005 doit encore être affiné. Un second crédit d'étude sera demandé dans le courant du printemps au Grand Conseil. Le coût du musée est estimé à 66 millions de francs, payés pour moitié par le canton et pour moitié par les privés. ATS

au tribunal

Enfin, la victime s'est exécutée. L'un des deux mineurs aurait quitté l'appartement sans participer.

Les trois agresseurs restants auraient

soutenu avoir exprimé à de nombreuses reprises qu'elle n'était pas consentante. Pour que les choses «tournent le moins mal possible», et parce qu'être agressive ne servait à rien, elle n'a pas crié et ne